

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CCM MARSEILLE CAILLOLS, 97 AVENUE WILLIAM BOOTH 13012 MARSEILLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 100 €.

M Patrick SANTACREU, représentant de la société 2SANT CONSEILS S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 21 AVENUE DU DOCTEUR HECKEL 13011 MARSEILLE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
SANTACREU Patrick	10	100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 07 janvier 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lu et approuvé

T. HED. Drexler

97 AVENUE WILLIAM BOOTH
13012 MARSEILLE
Tél. 04 96 20 62 24 (appel local non surtaxé)
Fax 04 91 45 01 01